



Unité de Soins Intensifs Néonataux (USIN)

Charte des Droits de l'Enfant

1- LE DROIT À LA DÉFENSE

Mes parents me connaissent bien. Ils sont ma voix et ma meilleure défense. Ils doivent être au courant de mes progrès, de mon dossier médical et de mon pronostic, afin de célébrer mes réalisations et de me soutenir lorsque les choses deviennent difficiles.

2- LE DROIT À L'ATTENTION DE MES PARENTS

Pour répondre à mes besoins uniques, mes parents doivent connaître mes besoins de développement. Sois patient avec eux et enseigne-leur bien. Veille à ce que les politiques et protocoles de l'hôpital, y compris les heures de visite et les rondes, soient le plus inclusif possible.

3- LE DROIT AUX LIENS AVEC MA FAMILLE

L'établissement de liens est crucial pour mon sommeil et ma neuro-protection. Encourage mes parents à pratiquer le contact corporel le plus tôt et le plus souvent possible et à me lire, à chanter et à me parler à chaque fois qu'ils me rendent visite.

4- LE DROIT AUX SOINS NEURO-PROTECTEURS

Protège-moi des choses qui me font sursauter, me stressent ou me submergent, ainsi que mon cerveau. Favorise les choses qui me calment. Veille à ce que je dorme le plus possible. Mon cerveau se développe pour la première fois et plus vite qu'il ne le fera jamais. La façon dont on s'occupe de moi aujourd'hui aidera mon cerveau quand je serai grand. Mets-moi en contact avec mes parents afin de trouver les meilleures possibilités d'aider mon cerveau à se développer.

5- LE DROIT À ÊTRE NOURRI

Encourage mes parents à me nourrir au sein ou au biberon, selon le moyen qui nous convient à tous les deux. Fais également savoir à mes parents que le don de lait peut être une option pour moi.

6- LE DROIT D'ÊTRE UNE PERSONNE

Appelle-moi par mon nom lorsque c'est possible, communique avec moi avant de me toucher, et si moi ou l'un de mes frères et sœurs décédons pendant mon séjour à l'USIN, continues à nous désigner comme des multiples (jumeaux/triplets/quads, et plus). Il est important de reconnaître nos vies.

7- LE DROIT À DES SOINS CONFIANTS ET COMPÉTENTS

L'USIN pourrait être un endroit traumatisant pour mes parents. Veille à ce qu'ils reçoivent des soins attentionnés, des informations, une éducation et autant de ressources que possible pour les aider à comprendre mes besoins uniques, mon développement, mes diagnostics et bien plus encore.

8- LE DROIT À DES SOINS CENTRÉS SUR LA FAMILLE

Aide-moi à sentir que je fais partie de ma propre famille. Apprends à mes parents, grands-parents, frères et sœurs à lire mes signaux, à prendre soin de moi et à répondre à mes besoins. Encourage-les à participer ou à effectuer mes activités de soins quotidiennes, telles que le bain et le changement de couches.

9- LE DROIT À DES PARENTS EN BONNE SANTÉ ET SOUTENUS

Mes parents peuvent vivre toute une série d'émotions nouvelles et stimulantes. Sois patient, écoute-les et soutiens-les. Partage des informations avec mes parents sur les ressources telles que les programmes de soutien par les pairs, les groupes de soutien et les conseils qui peuvent aider à réduire la PMAD, la PPD, le PTSD, l'anxiété et la dépression, etc.

10- LE DROIT À L'INCLUSION ET À L'APPARTENANCE

Célèbre la diversité de ma famille et la mienne ; y compris notre religion, notre race et notre culture. Veille à ce que les parents, les grands-parents et les frères et sœurs se sentent acceptés et accueillis à l'USIN, ainsi que respectés et valorisés dans toutes les formes d'engagement et de communication.



Presented by:

NICU Parent Network

(Réseau de parents de l'USIN)

Visite nicuparentnetwork.org pour identifier les programmes nationaux, étatiques et locaux d'aide aux familles dans le cadre de l'USIN.

Les informations fournies sur la Charte des droits des bébés de l'unité de soins intensifs néonataux ne constituent pas, et ne sont pas destinées à constituer, un avis juridique ou médical.

Il est conseillé de toujours consulter l'équipe de soins de l'USIN pour toutes les questions relatives à la garde de ton enfant.

copyright© 2021 Réseau de parents de l'USIN